



FEFI



Quelques données issues des questionnaires



Du point de vue de l'encadrement



76 % des encadrants considèrent que motiver les personnes détenues fait partie de leur travail

Si 50% trouvent les femmes aussi motivées que les hommes, 43% estiment qu'elles sont plus motivées



51 % estiment qu'il leur manque des moments de concertation avec les autres personnels

Et 38 % regrettent de ne pas disposer de suffisamment d'informations sur les différents contenus et programmes proposés



Par rapport à la connaissance des activités proposées :

- 88 % savent qu'il y a des activités d'enseignement et de formation professionnelle
- 94 % indiquent qu'il y a du Français Langue Etrangère
- 70 % connaissent les actions informatiques



Raisons prioritaires qui motivent les femmes :

- le contenu des activités (76%)
- la longueur de la peine (71%)
- et le développement de l'estime de soi (58%)

- 41% pensent que ces activités peuvent permettre d'aider les personnes à gérer des problèmes psychologiques.



Pour que l'insertion soit réussie :

- 75 % estiment qu'il faudrait davantage d'offres d'enseignement
- 81 % pensent aussi que l'offre de formation professionnelle est également insuffisante
- ainsi que les possibilités de travail (74%)
- de même qu'il faudrait plus d'offres dans les domaines de la santé et du soutien psychologique (63%)



Du point de vue des personnes détenues



Les activités auxquelles participent les détenues en priorité :

- la formation (72%),
- les activités sportives (70%)
- les activités culturelles (61%)
- le travail (34%)

- le soutien psychologique (38%)



Concernant la formation au sens strict



- 52 % d'entre elles se disent intéressées par un enseignement de niveau secondaire
- 38 % par une formation professionnelle qualifiante



Qu'est-ce qui motive ces femmes détenues pour suivre une formation ?



- Accroître son niveau de connaissances (75%)
- Satisfaire son désir d'apprendre (70%)
- Employer son temps à faire quelque chose d'utile (68%)
- Faciliter sa réinsertion professionnelle (67%)
- Sortir de sa cellule (63%)
- Obtenir des diplômes (56%)



Quelles sont les raisons qui sont susceptibles de démotiver les femmes pour participer à une activité ?



- 71 %, des empêchements venus des heures de promenade, des parloirs, des activités sportives
- 59 %, de troubles mentaux
- 59 %, la pression exercée par le groupe ou un pair
- 53 %, la peur des commérages
- 47 %, la longueur de la peine

- mais aussi 41 %, une faible estime de soi et le type de délit commis



Quelques éléments complémentaires :

- 74 % d'entre elles déplorent les conditions d'accès à internet
- 66 % pensent pouvoir utiliser ce qu'elles ont appris
- 38 % auraient souhaité suivre une formation professionnelle qualifiante
- 56 % estiment que le personnel d'encadrement les soutient dans leurs efforts



Plus précisément, elles disent être informées principalement par :

- les enseignants (63%),
- le personnel de surveillance (57%)
- les co-détenues (49%)
- et par les travailleurs sociaux (30%)



Concernant les activités de formation auxquelles elles participent :

- 64 % participent à des activités d'enseignement
- 19 % à des formations professionnelles qualifiantes
- 7 % à des formations professionnelles non qualifiantes



Par rapport à leur niveau de compétences scolaires :

- 92 % d'entre elles estiment ne pas avoir de difficultés dans les domaines de la lecture et de l'écriture
- 90 % n'en n'ont pas davantage en mathématiques
- et 42 % pensent avoir de solides compétences en informatique



A leur libération



- 81 % comptent travailler
- 38 % veulent commencer par restaurer les liens familiaux
- 21 % voudraient poursuivre des études



Expérimentations françaises



- 64 % sont scolarisées
- 38 % d'entre elles auraient souhaité suivre une formation qualifiante
- 66 % estiment que ce qu'elles ont appris en prison leur sera utile à la sortie
- 68 % indiquent la formation est très importante pour elle



Demandes des détenues

Reconnaissance des compétences acquises
Enseignement plus en lien avec leur réinsertion
Davantage d'enseignement professionnel avec
des possibilités de validations



Deux propositions d'expérimentation :

La mise en place d'un enseignement professionnel qualifiant sous forme modulaire à la maison d'arrêt de Saintes

La mise en oeuvre du dispositif VAE à la maison d'arrêt de Limoges



Mise en œuvre du dispositif VAE à la maison d'arrêt de Limoges dans le courant du mois d'avril

Objectifs :

- Lancer le dispositif VAE en prison sur le rectorat de Limoges
- S'assurer de l'efficacité du dispositif dans le lien dedans/dehors



Mise en place d'un enseignement professionnel à caractère validant à la maison d'arrêt de Saintes

Objectifs :

- Proposer un enseignement professionnel qualifiant modulaire pour des temps de détention courts ou incertains
- Permettre aux personnes engagées dans la formation de valider les compétences acquises au fil de celle-ci



Je vous remercie pour votre attention